



Rapport d'activité 2025

MHD

Maison de l'habitat
du Doubs

ADIL 25

Agence départementale
de l'information
sur le logement

CAUE 25

Conseil d'architecture,
d'urbanisme et de
l'environnement







Mot des présidents

L'année 2025 a marqué une étape importante pour la Maison de l'habitat du Doubs à l'histoire encore récente, notamment avec la mise en place des pactes territoriaux France Rénov'.

Ces nouveaux cadres de coopération ont permis de renforcer les liens avec l'ensemble de nos partenaires et d'inscrire encore plus notre action dans une logique de proximité et d'efficacité au service des habitants et des collectivités.

Cette proximité constitue le socle de notre engagement. Être au plus près des besoins, sur l'ensemble du territoire, c'est garantir un accompagnement accessible, humain et réactif. La Maison de l'habitat du Doubs fait le choix d'une présence continue afin d'assurer une disponibilité permanente de ses conseillers. Cet engagement fort traduit notre volonté d'offrir un service fiable, lisible et constant pour tous les publics.

Nos équipes demeurent pleinement mobilisées pour répondre aux attentes, dans un contexte marqué par des évolutions réglementaires fréquentes. Cette réalité exige une grande capacité d'adaptation, que nos conseillers démontrent chaque jour, en maintenant un haut niveau d'expertise et en veillant à ne pas interrompre la qualité du service rendu. Le respect des engagements, notamment la tenue des rendez-vous et la continuité de l'accompagnement, est au cœur de notre mission de service public.

À travers une volonté constante de diversifier nos activités, la Maison de l'habitat du Doubs a répondu à un appel à projets de la conférence des financeurs pour mettre en œuvre des actions de prévention à la perte d'autonomie destinées aux personnes âgées de plus de 65 ans. Une équipe pluridisciplinaire s'est alors chargée d'organiser des ateliers ludiques proposés aux seniors.

De plus, l'année 2025 a confirmé l'importance que nous accordons à la satisfaction des usagers, qu'ils soient particuliers ou représentants de collectivités. Écouter, comprendre et améliorer en continu nos pratiques sont des priorités qui guident notre action. Cette démarche de qualité, fondée sur le retour d'expérience et l'attention portée à chaque situation, contribue à renforcer la confiance accordée à notre structure. À travers ces orientations, nous affirmons avec conviction ce qui fait l'identité de la Maison de l'habitat du Doubs :

Un service public de proximité, disponible sur l'ensemble du territoire départemental, engagé dans l'accompagnement des projets et attentif à la satisfaction de ses usagers.

MHD

Maison de l'habitat du Doubs

Qui sommes-nous ?

La gouvernance.....	08
L'équipe	09
Le rapport financier	09

2025 en chiffres

Conseils aux particuliers	10
Animations.....	11

Ce qui a marqué l'année 2025

Les grands événements	12
La signature des pactes territoriaux	12
Les 50 ans du réseau ANIL/ADIL	13
La prévention à la perte d'autonomie.....	13

Présence médiatique

Les réseaux sociaux	14
La radio	14
La presse	14
La télévision	15

Qui sommes-nous ?

La Maison de l'habitat du Doubs est un service public, né de l'union de l'ADIL et du CAUE, qui s'inscrit comme un acteur central de l'accompagnement des habitants dans leurs projets liés au logement.

Sa mission principale est d'informer, de conseiller et d'orienter tous les publics – particuliers, collectivités et professionnels – sur les questions d'habitat, qu'il s'agisse de rénovation énergétique, d'adaptation du logement, de rapports locatifs ou encore de qualité du bâti et du cadre de vie. Véritable guichet unique, la structure facilite les parcours en proposant un accompagnement neutre, gratuit et personnalisé, tout en mobilisant un réseau de partenaires locaux. Engagée dans la transition écologique et sociale, la Maison de l'habitat du Doubs œuvre chaque jour pour rendre le logement plus accessible, plus durable, plus confortable et mieux adapté aux besoins des habitants du territoire.

La gouvernance

Les membres du conseil d'administration

Les fondateurs de la Maison de l'habitat du Doubs :

- **Jacqueline CUENOT-STALDER**, Présidente, vice-présidente du Département du Doubs en charge de l'habitat et du logement
- **Géraldine TISSOT-TRULLARD**, 1^{ère} vice-présidente, Présidente de l'ADIL du Doubs
- **Thierry MAIRE DU POSET**, 2^e vice-président, Président du CAUE du Doubs

Les membres de l'assemblée générale

Les EPCI adhérents :

- CC Loue-Lison
- Pays de Montbéliard Agglomération
- Grand Besançon Métropole
- CC du Doubs baumois
- CC des Deux vallées vertes
- CC du Pays de Sancey-Belleherbe
- CC du Pays de Maîche
- CC du Plateau du Russey
- CC du Plateau de Frasné et du val du Drugeon
- CC des Portes du Haut-Doubs
- PETR Doubs central
- CC Entre Doubs & Loue
- CC du Grand Pontarlier
- CC du Val de Morteau
- CC Altitude 800
- CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs



L'équipe de la Maison de l'habitat du Doubs

Direction

- : **Fabien Margueron**, Directeur général
- : **Cyril Guignot**, Directeur des finances
et des ressources humaines

Services généraux

- : **Maryline Breniquet**, en charge des
ressources et de la communication
- : **Séverine Pégeot**, assistante de direction
et chargée de communication
- : **Sandrine Rama**, chargée d'accueil
- : **Lilou Chamoret**, assistante en ressources humaines
- : **Marco Procaccino**, graphiste freelance

Observatoire de l'habitat

- : **Silviya Carrier**
- : **Eva Baudoin**

PDALHPD

- : **Aurore Humbert**

Conseillers du CAUE

- : **Clara Bordy**
- : **Etienne Chauvin**
- : **Clémence Galliot**
- : **Pierre Guillaume**
- : **Edmée Nobile**
- : **Vincent Paillot**
- : **Stéphane Porcheret**
- : **Karine Terral**

Service juridique

- : **Richard Cardot**
- : **Bruna Dildeberg**
- : **Mélissa Doenlen**
- : **Sandra Jandot**
- : **Alexia Maire**
- : **Alice Pichot**
- : **Salomé Sylvant**

Service rénovation

- : **Erik Dorge**
- : **Benoît Galmiche**
- : **Yann Genay**
- : **Quentin Grosjean**
- : **Sylvie Gersperrin**
- : **Paco Guardado**
- : **Nicolas Meyer**
- : **Sandrine Bernard**

Le rapport financier

Produits

980 375 €

Charges

899 261 €

Résultat

81 114 €

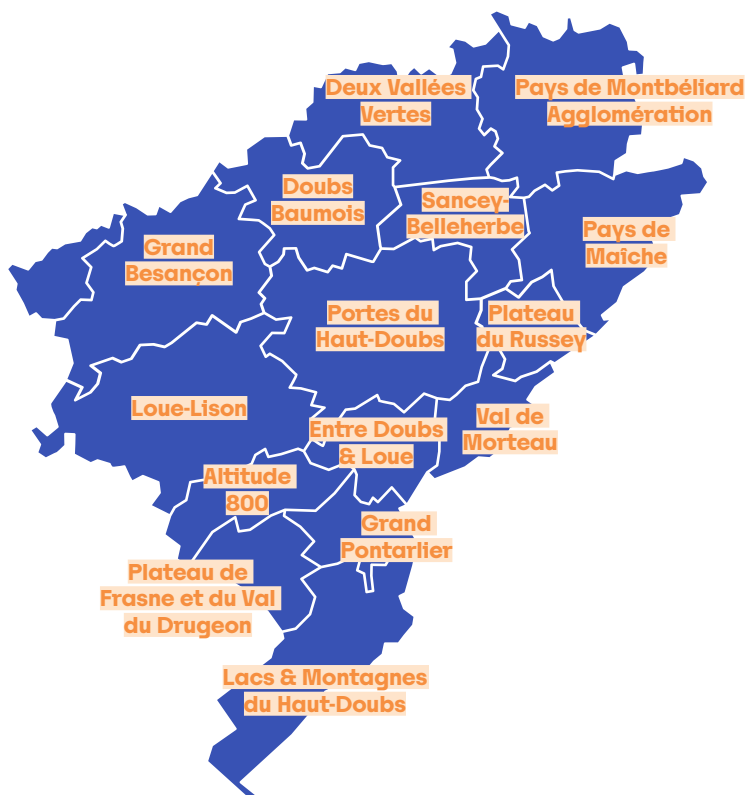
2025 en chiffres

Conseils aux particuliers

Rénovation	3 616 contacts
Juristes	9 268 contacts
CAUE	222 contacts
Total	13 106 conseils réalisés sur l'ensemble du territoire

24 lieux de permanences

- **Deux Vallées Vertes**, L'Isle-sur-le-Doubs, Rougemont, Clerval
- **Doubs Baumois**, Baume-les-Dames
- **Grand Besançon Métropole**, Besançon, Saint-Vit, Franois, Les Auxons
- **Loue-Lison**, Quingey, Amancey, Ornans
- **Altitude 800**, Levier
- **Grand Pontarlier**, Pontarlier
- **Pays de Sancey-Belleherbe**, Sancey
- **Plateau de Frasnè et du Val du Drugeon**, Frasnè
- **Lacs & Montagnes du Haut-Doubs**, Mouthe, les Hôpitaux-vieux
- **Entre Doubs & Loue**, Gilley
- **Val de Morteau**, Morteau
- **Portes du Haut-Doubs**, Valdahon
- **Plateau du Russey**, Le Russey
- **Pays de Maîche**, Maîche





Animations

Déployées sur l'ensemble du département, les animations de la Maison de l'habitat favorisent l'accès à une information de proximité sur les enjeux du logement et du cadre de vie.

55 animations

26 communes du département

579 participants

Ce qui a marqué l'année 2025

Les grands évènements

Salon de l'habitat

Temps fort pour la Maison de l'habitat du Doubs, le salon de Micropolis nous permet d'accueillir les particuliers sur un stand chaleureux monté chaque année par les équipes avec enthousiasme.

Festival des solutions

Organisé par la CC des Portes du Haut-Doubs, cet événement a été l'occasion de présenter pour la première fois l'exposition réalisée par l'ANAH intitulée « La Maison de la rénovation ». Composée de huit panneaux, elle permet, de façon très ludique, de connaître les différentes étapes du parcours de la rénovation ainsi que les acteurs.

Journée contre la précarité énergétique

Un temps d'échanges organisé par GBM et la Maison de l'habitat du Doubs a réuni plus de 80 personnes dans l'amphithéâtre du fort Griffon. Le thème de la vulnérabilité énergétique dans le Doubs a d'abord été abordé par David Brion, responsable des études à l'INSEE. Puis, c'est Marine Cornelis, experte en énergie et politique, qui en a apporté la vision de l'Europe sociale. Une table-ronde sur les réponses locales face à la précarité énergétique a terminé la journée.



La signature des pactes territoriaux

Depuis le 1er janvier 2025, c'est l'ANAH qui porte le financement des Espaces Conseil France Rénov' au niveau national. Au niveau local, cela se traduit par une politique contractualisée entre l'ANAH et les maîtres d'ouvrage, dont les collectivités territoriales. Dans le Doubs, c'est le Département, PMA et GBM qui ont signé un pacte territorial avec l'ANAH.

Ces collectivités ont sollicité la Maison de l'habitat du Doubs pour le mettre en œuvre sur leur territoire respectif. Des rencontres conviviales ont été organisées en début d'année afin que les équipes de la MHD rencontrent celles des services habitat du Département et de GBM. L'année a été marquée par la suspension du guichet MaPrimeRénov' de juin à septembre, ce qui a fortement impacté l'activité de l'Espace Conseil France Rénov'.

Les 50 ans du réseau ANIL/ADIL

L'ANIL a célébré 50 ans d'engagement au service du logement en 2025. L'ensemble du réseau des ADIL a été convié à des journées de rencontre qui ont eu lieu à Rennes les 25 et 26 septembre. Cet événement a rassemblé plus de 300 participants, incluant des partenaires institutionnels, des élus et des collaborateurs, pour retracer un demi-siècle d'engagement au service de l'information logement.

La Ministre chargée du Logement, Valérie Létard, a profité de cette occasion pour saluer le rôle crucial des ADIL en tant que relais neutres, gratuits et de proximité, indispensables face à une réglementation de plus en plus complexe. La journée a été rythmée par des tables rondes sur l'histoire et les nouveaux défis du logement, une exposition rétrospective et la remise des Trophées des ADIL qui ont récompensé des initiatives locales innovantes en matière d'engagement social et d'ingénierie territoriale. Ce cinquantenaire marque une étape historique, insufflant un nouvel élan au réseau pour répondre aux pressions actuelles sur le secteur du logement.



La prévention à la perte d'autonomie

Portée par la Maison de l'habitat du Doubs et soutenue par la Conférence des financeurs, une action de sensibilisation et de prévention a été menée dans l'objectif d'accompagner les seniors dans l'adaptation de leur logement pour préserver leur autonomie. L'initiative, qui a rencontré un grand succès, a permis de promouvoir les travaux d'aménagement et de rénovation énergétique tout en informant sur les aides mobilisables. Concrètement, huit ateliers ont été organisés au sein du PNR Doubs horloger et de la communauté de communes des Portes du Haut-Doubs. Chaque atelier a été animé par un conseiller rénovation, un architecte et un juriste.

Le bilan de l'opération confirme ce succès avec 44 participants et un taux de satisfaction exceptionnel de 98 %. L'impact sur le public est concret : plus de 90 % des seniors déclarent que ces échanges leur ont permis de définir des pistes de réflexion pour leur logement et 91 % se sentent désormais plus confiants pour aborder un projet de travaux. Cette démarche innovante a également bénéficié d'un rayonnement national à la suite de sa présentation aux journées de l'ANAH à Strasbourg. Enfin, l'accompagnement s'est concrétisé par la réalisation de 12 diagnostics complets à domicile, offrant aux ménages des préconisations techniques et des estimations financières précises pour faciliter leur passage à l'acte et garantir leur maintien à domicile dans les meilleures conditions.



Présence médiatique

Les réseaux sociaux

Le déploiement de la Maison de l'habitat du Doubs sur les réseaux sociaux a constitué une étape stratégique pour renforcer sa visibilité et toucher un public plus large.

Dans un contexte où ces plateformes sont devenues des canaux d'information incontournables, leur mobilisation permet de valoriser les actions menées, de diffuser plus largement les dispositifs d'accompagnement et de maintenir un lien direct avec les habitants et partenaires du territoire. Afin d'assurer une présence pertinente et efficace, nos chargées de communication ont bénéficié d'une formation dédiée, leur permettant de maîtriser les codes, les outils et les bonnes pratiques propres à ces médias. Cette montée en compétences a permis d'engager une stratégie de communication digitale structurée, contribuant à installer progressivement la Maison de l'habitat comme un acteur identifié et accessible en ligne.

Présente sur Facebook et Instagram, la Maison de l'habitat du Doubs a vu progressivement ses communautés s'agrandir.

Facebook de 700 à 1 100 followers

LinkedIn Objectif : développement du réseau

Instagram Création du compte en décembre 2024, 418 followers fin 2025

Événements marquants

La radio

ICI Besançon : un conseiller rénovation et une juriste participent régulièrement aux émissions « Bienvenue chez vous » et « Les experts » pour évoquer la question des aides financières à la rénovation, les sujets d'actualité liés au logement et pour répondre aux auditeurs sur les rapports locatifs.



La presse

Les 11 articles publiés dans le journal L'Est républicain témoignent d'une visibilité régulière dans la presse locale. L'exposition « Aggrader les sols » a également bénéficié d'une mise en lumière dans la revue « Chroniques d'architecture » afin d'élargir son audience auprès d'un public spécialisé.





La télévision

Le Directeur s'est rendu sur France 3 Franche-Comté pour présenter la Maison de l'habitat et ses missions.

ADIL

Agence départementale d'information sur le logement

Gestion & finances

La gouvernance.....	18
Le rapport financier	19

Conseiller les particuliers

Le service juridique	20
La rénovation énergétique.....	22

Accompagnement des politiques logement

Le PDALHPD	24
La mission d'appui à la prévention des expulsions locatives dans le Doubs : un premier bilan positif.....	26
L'observatoire de l'habitat.....	28



Gestion & finances

La gouvernance

Les membres du conseil d'administration

1^{er} collège | Offreurs de
biens et de services

- Habitat 25
- Caisse d'épargne
- IDEHA
- NEOLIA
- Fédération du Crédit Mutuel
- Caisse des dépôts et
consignations
- Fédération des promoteurs
constructeurs immobiliers

- FNAIM
- Chambre des notaires
- Fédération du bâtiment et
des travaux publics du Doubs
- Loge GBM
- Soliha

2^e collège | Représentants
des familles et usagers

- UDAF
- FDAFR
- FO
- CLCV
- UFC Que Choisir
- CNL du Doubs

3^e collège | Pouvoirs
publics et organismes
d'intérêt général

- Département du Doubs
- Préfecture du Doubs
- DDT
- Association des
maires du Doubs
- GBM
- Ville de Pontarlier
- PMA
- CAF du Doubs
- Chambre d'agriculture
- MSA
- UNPI



Les membres de l'assemblée générale

- Les membres du conseil d'administration
- CAPEB du Doubs
- Crédit Agricole
- CDAFAL

- USH
- Nexity
- Université de Franche-Comté
- CC du Doubs Baumois
- CC des Portes du Haut-Doubs
- CC Loue-Lison
- CC Plateau de Maîche
- CC du Val de Morteau

- CC du plateau du Russey
- CC Frasne-Drugeon
- CC des deux vallées vertes
- CC du Pays de Sancey-Belleherbe
- CC des lacs et Montagnes du Haut-Doubs

Le rapport financier

Produits

1 362 031 €

dont subventions
d'exploitation : 468 287€
dont cotisations : 57 350€

Charges

1 332 148 €

Résultat

29 883 €

Conseiller les particuliers

Le service juridique

Activité solide & diversifiée

En 2025, le service juridique de l'ADIL du Doubs a accompagné 9 268 contacts et traité 9 928 thématiques, démontrant la continuité de son rôle essentiel auprès du public, malgré un léger repli de près de 14 % par rapport au record de 2024. Cette diminution s'explique par le transfert des questions liées à l'adaptation du logement au service rénovation. Sur les thématiques juridiques, l'activité demeure stable. Les particuliers restent l'audience dominante, représentant 94,7 % des usagers.

Les particuliers sont majoritairement des locataires du secteur privé et des propriétaires bailleurs, confirmant la vocation historique de l'ADIL à soutenir les rapports locatifs et les questions liées au logement



Thématiques dominantes

Le cœur des consultations demeure centré sur les rapports locatifs, qui représentent 64,9 % des questions traitées. Les autres sujets abordés incluent :

7,4 % copropriété

6,6 % mal-logement

Cette hiérarchie montre l'expertise consolidée du service juridique dans les questions quotidiennes du logement.



Des partenaires institutionnels

Une tendance positive de 2025 est la montée des sollicitations provenant des partenaires institutionnels, notamment les travailleurs sociaux et les collectivités locales. Parallèlement, les échanges avec les professionnels de l'immobilier ont légèrement reculé, ce qui illustre le rôle croissant de l'ADIL comme ressource stratégique pour les acteurs publics du territoire.

Activité concentrée et accessible

Géographiquement, l'activité reste fortement concentrée sur Grand Besançon Métropole, qui regroupe 48,6% des usagers du département. La permanence de Pontarlier se distingue comme la plus fréquentée, offrant un point d'accès clé pour les habitants du secteur. Les rendez-vous physiques sont en progression. Le téléphone confirme sa position de canal privilégié, avec 75% des interactions, traduisant la confiance des usagers dans le conseil direct et immédiat du service juridique.

Chiffres clés

9268 contacts

9928 thématiques

64,9% rapports locatifs

75% téléphone

L'équipe des juristes a bénéficié d'une formation de deux jours sur l'intelligence artificielle afin de renforcer leurs compétences.



La rénovation énergétique

Croissance remarquable

Dans un contexte national instable (évolution des aides, ajustements de MaPrimeRénov'), le service France Rénov' a su maintenir un accompagnement fiable et de proximité, démontrant sa capacité d'adaptation. Une dynamique particulièrement forte a été observée en fin d'année, avec une hausse de 30 % des contacts au 4^e trimestre 2025 par rapport au 3^e trimestre de la même année.

Accompagnement renforcé

Le service confirme son rôle clé dans le passage à l'action des ménages et des copropriétés, en favorisant des projets de rénovation énergétique ambitieux. Une équipe composée de deux conseillers est dédiée au suivi des copropriétés : Sandrine Bernard, conseillère juriste à 100% sur la copropriété et Erik Dorge, conseiller technique en appui. Alors que l'objectif initial était d'en conseiller 10, ce sont finalement 27 copropriétés qui ont été accompagnées tout au long de l'année.

Mobilisation territoriale soutenue

282 actions d'animation (conférences, ateliers, salons)

Cette présence active sur le territoire permet de sensibiliser largement les habitants et les professionnels, et d'ancrer la rénovation énergétique dans les dynamiques locales.

Des animations ont été organisées à destination des professionnels :

- **Réunions d'information** pour MonAccompagnateurRénov'
- **Animation pour les professionnels** de la FFB
- **Actions** menées avec les banques, les bureaux d'études, les syndicats

3 616 contacts traités
+26% par rapport à 2024

1 180 rendez-vous de conseil
27 copropriétés
11 copropriétés engagées
dans une rénovation globale



Organisation solide & réactive

Cette stabilité a été un atout majeur pour faire face à l'augmentation de la demande tout en maintenant une haute qualité de service. Malgré une forte demande, le service garantit une réactivité élevée et une qualité de conseil constante, gage de confiance pour les usagers.

8 conseillers, profils complémentaires (techniques, juridiques)

1 à 2 jours de délai de rappel

Les conseillers rénovation suivent régulièrement des formations techniques, renforçant notre expertise.



Rencontres de l'ANAH

Les rencontres nationales de l'habitat privé organisées par l'ANAH se sont déroulées à Strasbourg les 14 et 15 octobre 2025. Il s'agit d'un grand rendez-vous des acteurs de la rénovation de l'habitat privé (collectivités, professionnels, opérateurs...). Lors de l'événement, l'accent a été mis sur l'accélération de la rénovation énergétique, en privilégiant des travaux globaux et performants. Les interventions ont réaffirmé la priorité donnée à la lutte contre la précarité énergétique et à l'habitat indigne. Un focus important a été fait sur les copropriétés, souvent difficiles à rénover. Le rôle des collectivités locales a été renforcé dans la mise en œuvre des politiques. Enfin, la simplification des dispositifs a été présentée comme un enjeu clé pour massifier les rénovations.



Lors de ces rencontres, un jeu dédié à la prévention de la perte d'autonomie des seniors a été présenté par notre conseillère rénovation, pour le compte de la Maison de l'Habitat du Doubs. Cet outil pédagogique, innovant et accessible, a suscité un vif intérêt auprès des participants. Plusieurs ECRF ont ainsi exprimé le souhait de pouvoir se le procurer afin de le déployer sur leurs territoires.

Accompagnement des politiques logement

L'association assure l'animation du PDALHPD et soutient le déploiement de la stratégie nationale Logement d'abord en collaboration avec l'État et le Département.

Le PDALHPD

Coordination & animation

Ces missions incluent la lutte contre l'habitat indigne, l'amélioration de la qualité des logements et la création d'outils d'observation territoriale. En favorisant une approche transversale, l'organisme sécurise les parcours résidentiels tout en renforçant la coopération entre les différents acteurs locaux. Enfin, l'ADIL s'appuie sur son réseau national pour actualiser ses compétences juridiques et partager des expertises innovantes au service de l'intérêt général.

Déclinaison d'un cadre stratégique départemental

La signature officielle du Plan à Frambouhans à l'été 2025, par l'État et le Département, en présence d'élus, des membres du Comité en charge du PDALHPD et de nombreux partenaires a été un moment important pour reconnaître le travail collectif réalisé pour faciliter l'accès au logement, l'hébergement et l'accompagnement des personnes en difficulté.



Favoriser l'accès au logement

Deux projets ont été préparés et seront soumis à la décision de l'État et du Département en 2026.

- **Un projet de fond pour remettre en état les logements gérés par mandat**, afin de renforcer le partenariat avec les bailleurs participant au dispositif Logement d'abord, d'encourager la mise à disposition de logements et de préserver le parc confié aux opérateurs de l'intermédiation locative.

- **Un projet de flyer unique sur la location solidaire et les aides à la rénovation** pour mieux faire connaître ces dispositifs et les rendre plus faciles à comprendre.

Améliorer la qualité de l'habitat

En collaboration étroite avec l'État, la mission a accompagné la mise en œuvre de la feuille de route 2023-2025, avec un suivi régulier et des comptes rendus présentés au comité technique, où les services de l'État, du Département et l'Agence Régionale de Santé se coordonnent. Elle a aussi aidé à préparer le comité de pilotage sur la lutte contre l'habitat indigne qui favorise la coopération entre les acteurs et définit les grandes orientations à venir.

Enfin, la mission a soutenu l'organisation d'une session de sensibilisation conjointe État-Département sur l'habitat indigne et la qualité de l'air intérieur, en partenariat avec Atmo Bourgogne-Franche-Comté, destinée aux travailleurs sociaux. La mission participe à des travaux et instances des collectivités et institutions en charge des politiques locales de l'habitat, de la santé, contribuant à renforcer la cohérence entre ces politiques publiques.





La mission d'appui à la prévention des expulsions locatives dans le Doubs : un premier bilan positif

Dans un contexte de crise du logement où le maintien dans les lieux est devenu un enjeu majeur, les services de l'État (DDETSPP) ont confié à la Maison de l'habitat du Doubs-ADIL une mission ponctuelle d'appui à la prévention des expulsions locatives (PEX).

Lancée le 1^{er} février 2025, cette mission s'inscrit en complémentarité du PDALHPD.

Les objectifs de l'action

La mission vise deux axes principaux :

- **Soutenir le pilotage de l'État** : accompagner le déploiement du Diagnostic Social et Financier (DSF) et clarifier le rôle des différents acteurs pour offrir une « boîte à outils » complète aux professionnels.
- **Réaliser un état des lieux départemental** : identifier les pratiques, les manques et les leviers d'amélioration de la politique de prévention dans le Doubs.

Résultats & réalisations marquantes de l'année 2025

**L'année a été riche en actions concrètes
et en mobilisation partenariale.**

Professionnalisation des acteurs

Au total, trois sessions d'information territorialisées (Montbéliard, Besançon, Valdahon) ont permis de sensibiliser 127 travailleurs sociaux aux spécificités de la procédure d'expulsion. Ces formations ont rencontré un vif succès avec un taux de satisfaction de 95 %.

Expertise juridique

L'ADIL a apporté un appui technique direct en traitant 12 sollicitations complexes émanant d'acteurs de la PEX.

Observation et analyse

Un état des lieux approfondi a été engagé, incluant la participation à 3 CCAPEX territoriales et le lancement d'une enquête d'envergure. Sur 210 acteurs sollicités, 75 ont répondu, permettant d'initier une analyse fine des pratiques locales.

Outils de communication

Une boîte à outils (courriers types, CERFA) a été constituée pour faciliter le travail des services sociaux et une vidéo pédagogique a été adaptée pour inciter les ménages menacés à se présenter aux audiences de justice.

**Cette mission, qui se poursuivra jusqu'en
juillet 2026, renforce la coordination
entre les acteurs pour une protection plus
efficace des locataires en difficulté.**



L'observatoire de l'habitat

L'expertise territoriale au service des politiques de l'habitat

Depuis 1992, l'Observatoire de l'habitat s'affirme comme un outil pérenne et impartial d'analyse du marché locatif privé dans le Doubs. En 2025, le service a produit 7 études majeures destinées à éclairer les décisions des acteurs publics et à offrir une lecture transparente du marché aux particuliers.



Focus 2025 : qui sont les propriétaires du parc privé ?

L'année a été marquée par une étude inédite dédiée aux bailleurs du Doubs. Les résultats révèlent une prédominance massive des personnes physiques et un parc majoritairement composé de logements anciens en copropriété. Ces données sont cruciales pour orienter les politiques locales de l'habitat, notamment en matière de rénovation énergétique.



Baromètre des loyers : une observation de précision

Cœur de métier du service, l'observation des loyers a franchi un cap en 2025 avec 5 984 logements enquêtés, couvrant ainsi 22 % du parc locatif privé des secteurs de Besançon et Montbéliard. Cette analyse, rigoureusement harmonisée au niveau national (réseau OLL), permet de suivre finement les dynamiques locales et de fournir des références de marché incontestables.

Scanner la vacance : anticiper les tensions du marché

L'Observatoire a maintenu un suivi annuel de la vacance locative à l'échelle départementale pour mesurer l'équilibre entre l'offre et la demande. Grâce à une méthodologie enrichie par l'analyse des petites annonces en ligne, l'étude met en lumière des disparités marquées entre les zones urbaines, rurales et frontalières.



L'observatoire numérique : la donnée au service des citoyens

Avec 4 outils en ligne accessibles gratuitement, l'observatoire favorise la transparence du marché. En 2025, le service a répondu à 350 demandes de références de loyers, un appui concret pour les propriétaires et locataires, notamment en cas de renouvellement de bail ou de litige.

- **Accessibilité & transparence**
- **Fiabilité des données**
- **Sécurité**

5984 logements enquêtés

350 références de loyers délivrées

Cap 2026 : une ambition métropolitaine

Le périmètre d'observation s'élargira à l'ensemble de Grand Besançon Métropole (GBM), renforçant ainsi la portée analytique et territoriale de l'outil.

7 études finalisées

4 outils numériques d'aide au marché

CAUE

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

Le réseau

L'URCAUE de Bourgogne-Franche-Comté	32
La FNCAUE	33

Gestion & finances

La gouvernance.....	34
Le rapport financier	34
Les temps fort de l'année 2025	35

Conseiller

La diversification de l'accompagnement.....	37
La préservation du patrimoine bâti et végétal PLUi-H de la CCVM	39

Informier

La mission information-documentation : un pilier transversal	40
Valoriser l'architecture	41

Sensibiliser

Construire les regards de demain.....	42
Projet phare : « Renaturons nos cours de récréation ».....	43

Former

Accompagner les regards : formations et ateliers partagés	44
---	----

Le réseau

L'URCAUE de Bourgogne-Franche-Comté

Son rôle

L'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est la fédération qui regroupe les CAUE de Bourgogne-Franche-Comté afin de coordonner leurs actions et de les représenter à l'échelle régionale. Elle permet aux directeurs de CAUE d'animer des travaux collectifs, favorisant la montée en compétence des équipes par des rencontres et des échanges de pratiques. Elle a pour mission d'impulser de nouvelles pistes de réflexion et de favoriser l'appropriation de nouveaux domaines d'intervention, comme l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) ou la rénovation du bâti ancien. L'URCAUE organise des groupes de travail pour permettre aux experts d'échanger sur les enjeux actuels, notamment l'urbanisme favorable à la santé.

Un webinaire intitulé « Renaturons nos cours de récréation » a été organisé par les paysagistes du réseau régional en février 2025.



L'urbanisme favorable à la santé, un groupe de travail face à cet enjeu

L'urbanisme favorable à la santé s'impose désormais comme une priorité pour l'aménagement de nos territoires, considérant que 70 % de l'état de santé d'une population dépend de son environnement et des politiques d'aménagement, bien au-delà du seul système de soins. Dans cette optique, le CAUE du Doubs participe activement au groupe de travail de l'union régionale des CAUE pour échanger sur ces pratiques et renforcer l'accompagnement des collectivités. L'objectif est de voir les CAUE aider les élus et les services techniques à intégrer les déterminants de santé au sein de leurs projets, en agissant sur le cadre de vie (qualité du bâti, espaces publics apaisés), les modes de vie (mobilités actives, accès aux équipements) et la préservation de l'environnement (îlots de fraîcheur, gestion de l'eau).

La FNCAUE

Une fédération au service des CAUE

La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement constitue l'instance nationale qui coordonne et représente le réseau composé de 93 CAUE et de 10 URCAUE répartis sur l'ensemble du territoire français.

Ses missions principales

Représenter et défendre le réseau

La fédération porte la voix des CAUE auprès des instances nationales, comme le Sénat ou le cabinet du Président de la République, notamment pour défendre leur modèle économique lié à la taxe d'aménagement.

Animer et coordonner le réseau

Elle structure l'organisation fédérale, définit les rôles et missions communes et favorise les échanges entre les différents CAUE départementaux.

Développer des partenariats nationaux

Elle signe des conventions avec des acteurs majeurs (comme les Vieilles Maisons Françaises ou le ministère de la Culture pour les Journées nationales de l'architecture) afin de renforcer l'impact des actions du réseau.

Concevoir des outils et ressources communes

Elle est à l'origine de dispositifs mutualisés tels que l'application numérique Archistoire, l'Observatoire des CAUE ou des campagnes de sensibilisation vidéo sur des sujets comme la sobriété foncière.

Piloter des événements nationaux

Elle coordonne des manifestations d'envergure, à l'image de l'opération pédagogique « Les Enfants du Patrimoine ».

En résumé, si le CAUE agit au niveau départemental et l'URCAUE au niveau régional, la FNCAUE assure la cohésion et le rayonnement du réseau à l'échelle nationale.



Gestion & finances

La gouvernance

Les membres du conseil d'administration

- UDAP
- DRAC
- DDT
- Inspection académique
- Neuf membres, désignés pour représenter les collectivités territoriales

- Quatre représentants des professions concernées
- Six membres élus au scrutin par l'assemblée générale

Les membres de l'assemblée générale

- 98 communes
- 8 EPCI
- 1 PETR
- 1 PNR
- 6 particuliers



Le rapport financier

Produits

789 139 €

dont subventions
d'exploitation : 563 436€
dont cotisations : 37 411€

Charges

801 419 €

Résultat

- 12 280 €

Les temps forts de l'année 2025

L'assemblée générale à Saint-Hilaire

Dans le prolongement des pratiques de 2024, le Président a souhaité tenir l'assemblée générale dans une commune qui a bénéficié de l'accompagnement du CAUE. Le 13 juin 2025, l'équipe a accueilli les adhérents à Saint-Hilaire dont le cœur du village a fait l'objet d'une requalification à la suite du travail mené par le CAUE. C'est la paysagiste Elvina Piard-Aubert qui a répondu au cahier des charges élaboré par la commune pour répondre aux enjeux suivants : répondre aux besoins de stationnement et de circulation, créer une vraie place entre la mairie et l'école et matérialiser une entrée de village qualitative. Les travaux réalisés à Saint-Hilaire témoignent de l'importance que les conseils gratuits du CAUE apportent aux communes rurales dans leur projet d'aménagement.



Mattern-Touret : oeuvres croisées

En 2025, le CAUE du Doubs s'est pleinement mobilisé dans l'événement « Sur les pas de Jacques Mattern et Jean Touret », organisé à l'occasion de la labellisation « Architecture contemporaine remarquable » de l'Espace Jean Touret à Courcelles-lès-Montbéliard. Cette action partenariale, menée avec la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, les collectivités locales, la Maison de l'Architecture de Franche-Comté et Pays de Montbéliard Agglomération, illustre la capacité du CAUE à fédérer les acteurs autour d'un objectif commun de valorisation du patrimoine architectural du XX^e siècle. À travers un programme associant visite urbaine, découverte architecturale, médiation artistique et temps d'échanges avec le public, le CAUE a contribué à sensibiliser un large public à la qualité architecturale et à la richesse du patrimoine local. Cet événement témoigne du rôle du CAUE comme acteur clé de la diffusion de la culture architecturale et de la mise en réseau des compétences au service du territoire.





Aggrader les sols [urbains]

L'exposition « Aggrader les sols [urbains] », conçue par le CAUE du Doubs, a été mise en place dans une démarche de sensibilisation du public aux enjeux liés aux sols et à leur rôle essentiel dans les projets d'aménagement urbain. Cette exposition met en lumière un sujet souvent trop peu visible, pourtant central face aux défis du changement climatique : la préservation et la valorisation des sols. À travers plusieurs panneaux pédagogiques et des exemples concrets de projets réalisés, elle présente les fonctions écologiques des sols,

les impacts de leur artificialisation ainsi que des leviers d'action pour favoriser des sols plus vivants, perméables et fonctionnels. Cette action a permis d'informer un large public sur l'importance d'intégrer la qualité des sols dans les réflexions d'aménagement et de résilience des territoires. Une table-ronde a été organisée le 3 juillet 2025 pour inaugurer cette exposition présentée à la Rodia durant l'été. Elle a été exposée en octobre 2025 dans les locaux de PMA ainsi qu'à la Saline Royale d'Arc-et-Senans lors de la foire aux plantes.

Conseiller

Diversification de l'accompagnement

Le recrutement de maîtrise d'œuvre

Dans un contexte marqué par la diminution des ressources, notamment liée à la baisse du produit de la taxe d'aménagement, le CAUE du Doubs a engagé une évolution de ses modalités d'intervention afin de diversifier son accompagnement auprès des collectivités. Cette orientation, validée par le conseil d'administration et son Président, se traduit concrètement par l'implication du CAUE dans des missions élargies, incluant l'appui au recrutement de maîtrises d'œuvre. À ce titre, deux communes – Saint-Point-Lac et Labergement-Sainte-Marie – ont été accompagnées dans la définition de leurs besoins et l'analyse des dossiers de maîtrise d'œuvre, illustrant ce positionnement renouvelé qui vise à renforcer l'ingénierie territoriale tout en répondant aux enjeux financiers actuels.



22 avis ADS

11 études communes

222 conseils aux particuliers : architecture, paysage, urbanisme

2 recrutements de maîtrise d'œuvre

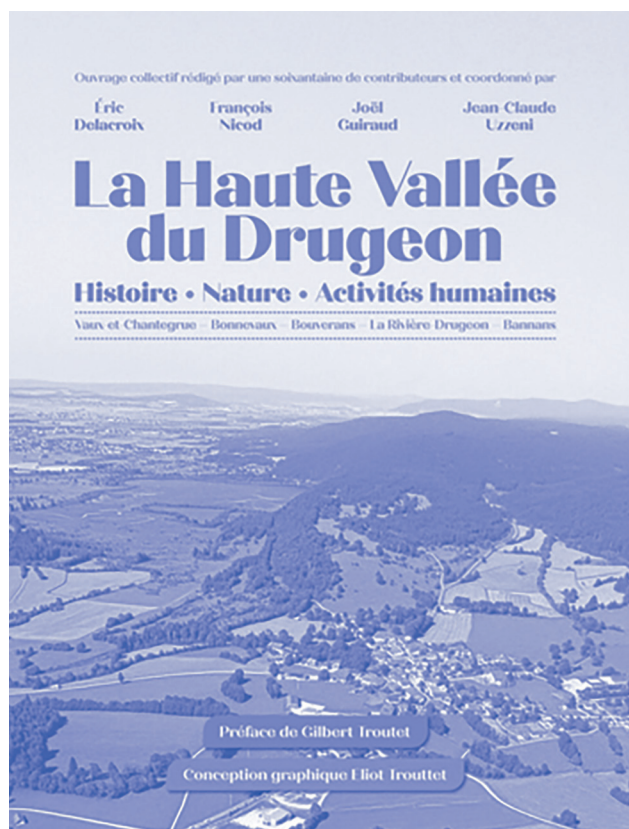
Après une réflexion globale menée par le CAUE sur l'ensemble de la commune de Saint-Point-Lac en 2021. Les élus ont choisi en 2024 d'adopter un schéma d'orientation impliquant des changements de fonctionnalité pour certains bâtiments. Sur la proposition du CAUE, l'équipe municipale a choisi d'organiser une concertation avec la population afin de l'informer de l'avancée du projet concernant le devenir du pôle de la mairie. À l'issue de la concertation, le CAUE a accompagné les élus pour la rédaction du cahier des charges nécessaire pour le concours de recrutement de maîtrise d'œuvre.

Jurys & commissions

5 Participations à des jurys et commissions : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS), Effilogis, commission locale des sites patrimoniaux remarquables (CLSPR), COP Bourgogne-Franche-Comté sur la planification écologique, Pôle Énergies renouvelables du Doubs (Pôle EnR), Villes et villages fleuris, Label Jardin remarquable.

Participation à la publication sur la Haute Vallée du Drugeon

C'est un ouvrage collectif de référence consacré à ce territoire emblématique du Haut-Doubs. Richement illustré, il rassemble sur près de 370 pages l'histoire locale, le patrimoine bâti et paysager, la faune, la flore ainsi que les activités humaines qui ont façonné la vallée. L'un des architectes du CAUE a contribué à cet ouvrage en réalisant cinq croquis qui mettent en lumière la richesse culturelle, architecturale et environnementale de la Haute Vallée du Drugeon.



Végétalisation des collèges : un partenariat en pleine croissance

En 2025, notre engagement pour la transition climatique s'est concrétisé par une collaboration renforcée avec le Département du Doubs. Dans le cadre de la nouvelle convention cadre triennale 2025-2027, nous avons activement accompagné trois collèges dans la transformation de leurs espaces extérieurs.

Une mission au coeur des enjeux écologiques et pédagogiques

Notre action vise à répondre aux défis du PLAN E.T.E Doubs 2023-2030 en favorisant la désimperméabilisation et la végétalisation des cours de récréation. Au-delà de la lutte contre les îlots de chaleur, il s'agit de repenser ces lieux comme de véritables supports de biodiversité et de bien-être pour les élèves.

Trois leviers d'intervention pour des projets sur mesure

Pour chaque établissement, nous avons déployé une expertise pluridisciplinaire alliant architectes, urbanistes et paysagistes.

- **Conseil stratégique** : réalisation de diagnostics paysagers et d'avis architecturaux pour définir les orientations de demain.
- **Appui technique et médiation** : accompagnement des services départementaux et animation d'ateliers pour favoriser l'appropriation des nouveaux aménagements.
- **Sensibilisation et concertation** : mise en place de temps d'échanges et de co-conception avec les élèves et les équipes éducatives pour que la cour devienne un projet partagé.

Cette année 2025 marque une étape clé dans notre volonté de concevoir des espaces scolaires innovants, résilients et vivants.



La préservation du patrimoine bâti et végétal - PLUi-H de la CCVM

Objectif de l'étude

Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H de la communauté de communes du Val de Morteau. Réalisé tout au long de l'année 2025, il vise à identifier, qualifier et encadrer l'évolution du patrimoine bâti (agricole, domestique, public, religieux, d'activité...), végétal (arbres remarquables, haies, vergers, jardins, parcs...), paysager (cônes et points de vue), ainsi que le petit patrimoine (murs en pierre sèche, fontaines, croix...) des 8 communes de cet EPCI, dans l'objectif de :

- **Préserver les éléments patrimoniaux**,
- constitutifs de l'identité locale,
- **Permettre leur adaptation aux usages contemporains**, dans un cadre réglementaire clair et partagé.



Contenu de l'étude

Les éléments ont été identifiés suivant plusieurs critères d'analyse : ancienneté, usage, valeur historique ou mémorielle, de savoir-faire ou de repère paysager. Une cartographie hiérarchisée a été réalisée à deux échelles, permettant un repérage précis de chaque élément. Afin d'encadrer le devenir des éléments identifiés, des prescriptions générales à valeur réglementaire ont été rédigées. Elles fixent des principes et objectifs permettant la préservation, la restauration et parfois les modalités d'intervention sur chaque typologie patrimoniale. Ces règles portent notamment sur :

- **Volumes, façades, toitures et modénatures** du bâti ancien,
- **Intégration des équipements** techniques et énergétiques,
- **Préservation des structures** végétales et des sols,
- **Maintien des perspectives et des vues remarquables.**

Mais chaque entité patrimoniale a également fait l'objet d'une fiche détaillée, comprenant :

- Des **photographies** de l'entité,
- Sa **localisation** et **une description** architecturale ou paysagère,
- Des **prescriptions** particulières complétant les règles générales,
- Des **recommandations techniques.**

L'ensemble des documents a vocation à constituer un outil opérationnel à destination :

- Des **porteurs de projet**,
- Des **services instructeurs**,
- Des **élus** et des **partenaires institutionnels.**

La communauté de communes du Val de Morteau a arrêté son projet en janvier 2026. L'approbation définitive devrait avoir lieu au cours du second semestre de cette même année.

Inform

La mission information-documentation : un pilier transversal

La mission d'information occupe une place centrale au sein du CAUE du Doubs en alimentant de manière transversale les activités de conseil, de formation et de sensibilisation. Ce service s'attache à collecter, enrichir et mettre à disposition une information spécialisée et actualisée en architecture, urbanisme et paysage pour tous les publics. En 2025, l'accent a été mis sur le développement de l'accessibilité grâce à une offre documentaire renforcée, à la fois physique et numérique.

Le centre de documentation : proximité et animation

Situé au Fort Griffon, le centre de documentation offre un fonds spécialisé sur l'aménagement du territoire, le développement durable, l'architecture, le paysage, l'urbanisme et le patrimoine local. L'année 2025 a été marquée par une volonté de mieux faire connaître ce service auprès des habitants, notamment par l'intégration du centre de ressources au réseau des bibliothèques associées de la Ville de Besançon.



La médiatèque des territoires : une mutation numérique réussie

Le portail numérique « Ressources-CAUE » a fait l'objet d'une refonte majeure en 2025 pour offrir une interface plus claire, sobre et ergonomique. Cette « Médiatèque des territoires » propose désormais des dossiers documentaires thématiques directement en page d'accueil. Pour maintenir le lien avec ses publics et partager les connaissances de sa documentaliste, le CAUE a diffusé 9 bulletins thématiques « RESSOURCES#CAUE » en 2025. Ces publications ont traité de sujets d'actualité variés tels que les friches industrielles, l'urbanisme favorable à la santé ou encore les énergies renouvelables liées au bâti.

378 utilisateurs en moyenne tous les mois

43 429 notices documentaires

4 dossiers thématiques consultables

6 963 documents accessibles en ligne

3 457 études CAUE

Valoriser l'architecture

L'observatoire

L'Observatoire des CAUE continue de recenser la production architecturale et paysagère de qualité. Dans le Doubs, ce sont désormais 167 références qui sont accessibles en ligne, incluant des réalisations récentes comme la Cité des Arts à Besançon ou le cercle scolaire de Maîche.

Les itinéraires

Parallèlement, le dispositif « Itinéraires CAUE » porté par les CAUE 25, 39 & 58 s'est enrichi de deux nouveaux parcours dédiés aux lieux d'enseignement dans les environs de Besançon et dans le Haut-Doubs qui ont été édités et diffusés dans les offices de tourisme. L'expérimentation s'est également traduite sur le terrain par une visite guidée à vélo organisée lors des JNA 2025, permettant de découvrir le logement en périphérie de Besançon.

54 membres

6 966 références en France

1 297 références en BFC

40 itinéraires en ligne

9 itinéraires dans le Doubs

166 points d'intérêt



Sensibiliser

L'année 2024-2025 marque une accélération de l'engagement du CAUE du Doubs auprès du jeune public. Notre mission : accompagner les professionnels de l'éducation pour transformer l'espace construit en un terrain d'exploration pédagogique, artistique et environnemental.

Construire les regards de demain

Contribution à l'éducation artistique et culturelle

Le CAUE du Doubs s'est affirmé comme un partenaire stratégique de la DRAEAC (Académies de Besançon et Dijon) pour intégrer l'architecture et le paysage au cœur des parcours scolaires.

Expertise « clé en main » aux enseignants

Dès la phase de conception des projets au printemps, le CAUE mobilise son expertise et ses ressources (carnets de visites, réseaux de professionnels, références de sites) pour accompagner les enseignants.

476 élèves sensibilisés, du cours élémentaire à la terminale

49 enseignants accompagnés

21 projets pré pédagogiques

11 réservations via le dispositif Pass Culture



Le point fort

Grâce au soutien de la DRAC, cet accompagnement sur-mesure est totalement gratuit pour les établissements.

Un rayonnement au-delà de la classe

Le CAUE ne se contente pas des salles de cours, il diffuse son expertise dans les instances régionales avec des contributions au Forum de l'EAC-90, au CREAC (Région) et participe aux réflexions sur l'urbanisme favorable à la santé.

Regards de lycéens et apprentis : l'architecture en immersion

Le dispositif « Architecture et Patrimoine » porté par les CAUE de la Région Bourgogne-Franche-Comté continue de séduire avec une demande en augmentation (24 dossiers).



346 élèves du CAP au BTS

15 intervenants locaux

Le concept

Des ateliers d'exploration pour porter un nouveau regard sur l'environnement quotidien et réaliser des installations in situ au cœur des établissements scolaires.

La force du réseau

16 projets retenus sur l'ensemble du territoire régional, impliquant des profils variés (lycées agricoles, professionnels, généraux) et de tous les partenaires : CAUE, Région, DRAC, DRAEAC et DRAAF.

Partenariat financier

Un investissement collectif de plus de 75 000 € : Région, DRAC et l'URCAUE BFC.

1 livret de présentation

1 book d'inspiration

40 enseignants (dont 21 nouveaux)

Projet phare : « Renaturons nos cours de récréation »

Passer de cours minérales et imperméables à des îlots de fraîcheur et de biodiversité : c'est le défi du projet EAC « Réinventer ma cour de récréation » proposé désormais par l'ensemble des CAUE de la Région Bourgogne-Franche-Comté à travers ce webinaire « Renaturons nos cours de récréation ».



L'objectif

Faire comprendre aux élèves les enjeux climatiques (cycle de l'eau, biodiversité) tout en les rendant acteurs de leur cadre de vie.

La méthode

Un parcours en 5 étapes, allant du diagnostic sensible (ce que je ressens dans ma cour) à la création d'un plan-guide pour une cour idéale.

L'impact

Une approche pluridisciplinaire qui mêle architecture, écologie et citoyenneté pour améliorer le bien-être scolaire. Les experts des CAUE de la Région ont organisé un webinaire sur le sujet pour partager la méthode, les outils et leurs retours d'expérience.

Former

Accompagner les regards : formations et ateliers partagés

Former et transmettre

Le CAUE ne sensibilise pas que les élèves, il outille les adultes qui les accompagnent.

Formation des professeurs

Une session sur « La construction du paysage » organisée pour 13 enseignants des académies de Besançon et Dijon.

Orientation

Participation à 4 forums des métiers et accueil de 8 stagiaires pour susciter des vocations dans les métiers du cadre de vie.

Expertise partagée

Organisation d'un webinaire régional pour accompagner les élus et collectivités dans la transformation durable de leurs équipements.

Regards croisés : ateliers pour petits et grands

Faire rayonner la culture constructive : l'architecture comme un jeu

Rythmée par les grands événements du Ministère de la Culture, notre action de sensibilisation sort des murs pour aller à la rencontre de tous les citoyens. Lors des Journées du Patrimoine ou de l'Architecture, le CAUE transforme l'espace public en terrain d'exploration. Succès phare de l'année, l'atelier « Archi'jeux en famille » ne désemplit pas : de Besançon aux communautés de communes, il s'impose comme un moment privilégié de partage intergénérationnel et de découverte ludique de notre cadre de vie.

Une activité 2024-2025 placée sous le signe de l'action concrète et de la co-conception, pour que chaque jeune devienne un citoyen éclairé de son territoire.





Crédits

Graphisme & mise en page

Onicca, graphiste freelance
www.onicca.fr — contact@onicca.fr

Impression

L'imprimeur Simon
www.limprimeursimon.com
contact@limprimeursimon.com



Contact

contact@maisonhabitatdoubbs.fr
1 chemin de Ronde du Fort Griffon,
25000 Besançon — Entrée D
www.maisonhabitatdoubbs.fr
03 81 68 37 68

